Monsieur le Maire

Case postale 3983

Palais Evnard

1211 Genève

de la Ville de Genève

Tornare Pagani Mme Salerno Mugny Maudet Moret Burri

SCM

Service juridique Schweri

Dossiers et documentation MiS

Aegerter

2 7 415 1 309

Service de surveillance des communes Rue des Gazomètres 7 Case postale 36

1211 Genève 8

N/réf.: GZU/IGA/128/09

Genève, le 23 mars 2009

Approbation du règlement fixant les conditions de location des logements Concerne: à caractère social de la Ville de Genève

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 18 février 2009, reçu le 16 mars 2009, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à :

Surveillance des communes, secteur des actes communaux

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Guillaume Zuber Directeur

Date réelle d'affichage

: 26 février 2009 Date légale d'affichage : 26 février 2009

Fin délai référendaire le : 7 avril 2009